

Albi, le 19 février 2021

ALLÔ MAIRIE A PARTIR DU 1^{er} MARS

VOUS SIGNALEZ, NOUS INTERVENONS!

« Allô Mairie » c'est le nouveau service mis à la disposition des Albigeois par la Ville d'Albi à compter du 1^{er} mars 2021.

Comme elle s'y est engagée l'équipe municipale souhaite plus que jamais que les Albigeois participent à la vie collective de leur ville.

Un trou sur le trottoir ou la chaussée , un lampadaire qui ne fonctionne pas, un banc public abîmé, des déchets abandonnés, un abribus tagué... ayez le bon réflexe : contactez « Allô Mairie », un nouvel outil pour simplifier les démarches et optimiser le service rendu par les agents de la Ville et de l'Agglomération.

Signaler un problème, une anomalie, sur le domaine public c'est un geste citoyen qui, au quotidien, permettra de les identifier plus rapidement et facilitera l'intervention des services municipaux et communautaires afin d'augmenter l'efficacité et la réactivité de traitement et d'améliorer toujours plus le cadre de vie collectif.

«ALLÔ MAIRIE»: ÊTRE CITOYEN ET ACTEUR DE SA VILLE

« Allô Mairie » c'est :

- une démarche simplifiée pour un service public optimisé,
- une assistance technique de proximité, simple et utile,
- un accueil centralisé avec un interlocuteur dédié,
- une intervention dans les meilleurs délais,
- un suivi personnalisé .

Avec à sa disposition un formulaire en ligne, une application mobile, un numéro d'appel gratuit dédié, chaque habitant pourra contribuer plus spontanément à l'amélioration de son cadre de vie et de celui de l'ensemble des habitants en signalant facilement toute anomalie constatée dans une rue, sur un espace public .. dans les domaines suivant :

- propreté, déchets,
- voirie, stationnement,

DOSSIER DE PRESSE

Brigitte Charbonnières
Attachée Presse
Tél : 05 63 49 14 97
Fax : 05 63 49 14 13

brigitte.charbonnieres@mairie-albi.fr
www.mairie-albi.fr

- éclairage public,Ç
- mobilier urbain,
- eau, assainissement,
- espaces et bâtiments publics,
- arbres, végétaux ,animaux...

«ALLÔ MAIRIE»: COMMENT ÇA MARCHE

Je constate un problème une dégradation, une anomalie ... sur la voie publique, je le signale:

- soit en renseignant le formulaire en ligne sur mon smartphone sur l'application mobile **Albi Dans Ma Poche**

- soit en renseignant le formulaire en ligne sur mon ordinateur via le **site internet de la Ville** www.mairie-albi.fr : rubrique démarches/e-services

- soit en appelant le **05 63 49 10 00 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h** (appel gratuit).

L'utilisateur est ensuite informé de la prise en compte de son signalement et de la suite qui peut y être donnée soit par SMS, par mail ou par un appel téléphonique.

« Allô Mairie » c'est être au plus prêt des besoins des Albi-geois, et optimiser toujours plus le service rendu à la population.